



ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

INSCRIPTIONS CRFPA

RETRAIT DES Pochettes JUSQU'AU 27/11/2017

DEPOT DES Pochettes SUR RENDEZ-VOUS

MODALITES D'INSCRIPTION

Les étudiants devront se présenter à la scolarité administrative munis d'une pièce d'identité ainsi qu'avec l'un des titres suivants :

- un diplôme de maîtrise en droit
- ou une attestation de réussite de Maîtrise ou de Master Droit
- ou une attestation d'inscription en Master 1 Droit

Il leur sera remis une pochette et un rendez-vous sera fixé en vue de l'inscription administrative.

L'étudiant peut donner procuration à une personne de son choix qui se présentera munie :

- de sa pièce d'identité officielle + copie
- d'une procuration manuscrite de l'étudiant
- et des pièces mentionnées ci-dessus (original + copie)

ADRESSE DE LA SCOLARITE CENTRALE

Université d'Evry Val d'Essonne

Boulevard François Mitterrand – 91025 Evry Cedex

Bâtiment Ile de France – RDC – Bureau 14 - ✉ scolarite@univ-evry.fr ☎ 01 69 47 71 93

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE CENTRALE

Lundi au vendredi de 09h00 à 11h45

FRAIS D'INSCRIPTION

Les étudiants devront s'acquitter d'un montant de 868.10 euros soit :

- 478.10 euros** pour les droits d'inscription 2017-2018 (**261.10 euros** de frais d'inscription + **217 euros** de frais de sécurité sociale)
- 390.00 euros** pour les droits propres à l'IEJ 2017-2018

Les étudiants déjà inscrits dans une formation au sein de l'université d'Evry pour l'année universitaire 2017-2018 devront s'acquitter uniquement des droits propres à l'IEJ soit un montant de 390.00 euros.



ANNEE UNIVERSITAIRE 2017-2018

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

**POUR RECEVOIR TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES A
L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT
VOUS INSCRIRE SUR LE BLOG DE L'IEJ : <http://www.iej-faculte-evry.fr>**